



Espelette INF'EAU

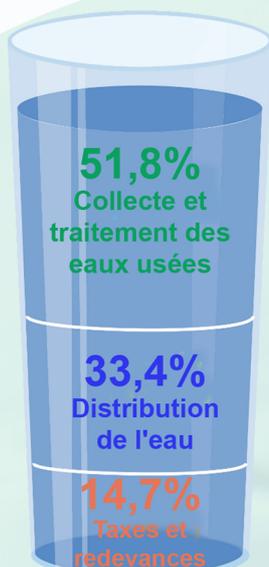
La ville d'Espelette dispose des compétences eau et assainissement dont elle a délégué le service à Lyonnaise des Eaux.

Notre politique environnementale s'inscrit dans le cadre de la directive européenne sur l'eau qui nous oblige à atteindre d'ici 2015 un bon état général pour toutes les eaux, superficielles (cours d'eau, rivières, lacs...) et souterraines.

Pour atteindre le résultat fixé par l'Europe, nous nous sommes donné 3 grands objectifs :

- 1 - Maintenir et améliorer la qualité du service de l'eau potable en renouvelant les réseaux existants.
- 2 - Améliorer la qualité des eaux pour assurer la pérennité des usages (eau potable, pêche...) en faisant un effort d'investissement en faveur de l'assainissement (en étendant le réseau collectif) et de la lutte contre les pollutions.
- 3 - Gérer les eaux pluviales, curer les fossés et réaménager les berges dans les quartiers concernés car les berges des cours d'eau ont besoin d'être entretenues pour assurer un bon écoulement des eaux.

LE SAVIEZ VOUS ?



Un prix de l'eau pour plusieurs services

Avec une seule facture, vous payez différents services : le captage et le traitement de l'eau potable, sa distribution, la gestion des relations clientèle, l'assainissement des eaux usées, la protection de la ressource en eau...

Votre facture s'articule autour de 3 grands postes :

- 1 - La production et la distribution de l'eau potable
- 2 - La collecte et le traitement des eaux usées
- 3 - Les organismes publics et les taxes

D'importants travaux sont intervenus sur les ouvrages du périmètre de responsabilité de la ville avec, notamment, l'évolution de la capacité de traitement de la station d'épuration. Cette augmentation permettra de supporter l'accroissement de la population de notre ville dans les prochaines années. Notre usine réhabilitée, pourra dorénavant traiter les effluents de 6500 équivalent habitants contre 3200 par le passé. De plus, la technique d'épuration de l'usine a été modifiée pour passer sur un mode biologique, aux boues activées, filière particulièrement adaptée aux effluents concentrés et permettant de s'adapter aux variations saisonnières de charge. Au niveau de l'eau potable, un important travail de sécurisation de la distribution a également été commandé. Ces travaux engendrent une augmentation de la facture d'eau qui portera le litre d'eau à un prix de 0,00424€(1) à compter de juillet 2014.

(1) sur la base d'une consommation annuelle de 120m³